

Chapitre 12 : Etat, pouvoir et société démocratique

I) Pouvoir et société

1) Le pouvoir politique et la régulation sociale

a) Une mise en perspective historique

Régulation sociale : ensemble des pressions sur les membres de la collectivité afin d'éviter les écarts de comportements ou d'attitudes contraire aux normes et valeurs sur lequel l'ordre social est fondé.

Des tensions naissent aux seins des sociétés stratifiées car elles génèrent des inégalités, comment, à travers le pouvoir, assurer stabilité et cohésion social ? Pour les théoriciens du droit naturel, il s'agit d'établir un contrat social, ou les individus abandonnent une partie de leur prérogatives (pouvoir, violence...) pour jouir d'une vie collective sûre.

Au 18^{ème}, Adam Smith pose les bases de la philosophie sociale libérale, la confrontation libre des individus sur le marché permet la conciliation des intérêts individuels, et la main invisible garantit l'intérêt collectif. Cependant, à partir du 19^{ème}, avec la révolution industrielle et le développement d'une vaste classe ouvrière, les conditions de travail se durcissent et créent de nouvelles formes de misères, la question social remet en cause le lien social, et la modernisation bouleverse les institutions traditionnelles (famille, Eglise...) qui ne peuvent plus assurer la régulation sociale d'elles-mêmes. La solidarité sociale devient donc une tâche collective, elle incombe donc au politique.

b) Système politique et relations sociales

Selon Aristote, le politique a trait à l'ensemble des relations et institutions relatives au gouvernement de la cité. « *L'homme est un être politique, naturellement fait pour vivre en société* ». Doit-on accorder un primat à la société sur l'individu ou l'inverse ? Pour Julien Freund, « *rien n'est plus précieux que de concevoir l'individu en soi et la société en soi, et d'exiger de choisir entre l'un et l'autre. L'être humain est une individualité, mais il est aussi par nature un être social ; la société comme fait de nature est autre chose qu'un simple agrégat d'individus, elle est aussi une des conditions de leur existence* ». On trouve au cœur du politique l'Etat et le pouvoir. D'une part depuis Aristote, la politique est la science du gouvernement, donc comme le dit Raymond Aron, « *elle traite de certaines institutions, tels, dans les sociétés modernes, les partis, les parlements, l'administration* ». D'autre part, la politique embrasse les faits de pouvoir, ici Raymond Aron répond à *Qu'est-ce que la politique ?* : « *La lutte pour le pouvoir et les avantages que donne celui-ci* ».

2) Le pouvoir comme fait social

a) Trois points de vue sur la notion de pouvoir

Les expressions usuelles « avoir du pouvoir » ou « détenir le pouvoir » impliquent une conception essentialiste du pouvoir, il serait une essence qu'il suffit de posséder. Assimiler le pouvoir à l'Etat, c'est en rester à une approche institutionnelle qui ignore les diverses forces sociales. La vision essentialiste est aussi trompeuse car elle occulte les conditions culturelles, économiques, juridiques, historiques (...) qui rendent possible le pouvoir. Il faut donc aller au-delà de ces deux visions avec une conception objective qui nous permet d'observer le pouvoir en exercice, dans son ordre relationnel, qui renvoie toujours à une relation inégale et asymétrique car les individus engagés sont inégalement dotés en ressources (influence, degré de soumission, de liberté). Max Weber s'inscrit dans cette démarche (ni essence, ni institution) : « *le pouvoir est toute chance de faire triompher, au sein d'une relation sociale, sa propre volonté, même contre des résistances ; peu importe sur quoi repose cette chance* ». Philippe Braud discerne trois dimensions du pouvoir dans *Sociologie politique* :

- *Le pouvoir comme une restriction potentielle à la liberté d'autrui.* Les droits de l'Homme supposent que l'homme doit avoir une liberté de penser et d'action dans certains domaines. Les libéraux, comme Benjamin Constant, insistent sur la différence entre la *liberté des anciens* (se rapporte à l'antiquité) qui accorde le droit de participation à la vie politique, mais le pouvoir pouvait être répressif et liberticide, et celles des *modernes* où chacun est libre d'orienter sa vie selon ses vœux dans de nombreux domaines (le pouvoir politique doit sauvegarder ses libertés). En Grande Bretagne, en 1679, selon l'Habeas Corpus, nul ne peut être emprisonné arbitrairement par un puissant sans être présenté devant un juge, le droit juge bon d'établir des contre-pouvoirs.
- *Le pouvoir est perçu comme la cause d'un comportement.* Selon Robert Dahl, si un individu obtient d'un autre une action que ce dernier n'aurait pas effectué, il exerce un pouvoir. Le pouvoir est donc présent dans toutes les relations sociales. Dès lors des conflits sont possibles : conflit concrétisé (opposition exigence entre A et B est irréductible), conflit potentiel (A renonce d'exiger de B une action par crainte de sa réaction ou du fait d'un tiers) et conflit latent (A est sous l'emprise idéologique de B et sert ses intérêts sans savoir qu'ils ne correspondent pas aux siens).
- *Le pouvoir est perçu comme un échange inégal.* Il s'exerce lorsque les relations sociales se font sous formes d'échange de marchandise (argent, travail, service) et qu'il y a un déséquilibre dans l'échange. Marcel Mauss, en étudiant le rituel du Potlach (sociétés mélanésiennes), explique que « *donner c'est manifester sa supériorité (...), accepter sans rendre ou sans rendre plus, c'est se subordonner* ». Machiavel dans *Le prince* (1513) montre que le souverain ne doit pas ignorer la morale, il doit en avoir une connaissance fine pour se faire aimer : « *combien il sera louable chez un prince de tenir sa parole et de vivre avec droiture et non avec ruse : toutefois on voit par expérience (...) que tels princes ont fait de grandes choses qui de leur parole ont tenu peu de compte, et qui ont su par ruse manœuvrer la cervelle des gens ; et à la fin ils ont dominé ceux qui se sont fondé sur la loyauté* ».

b) De l'interaction aux rapports sociaux

Si on définit le pouvoir comme étant d'ordre relationnel, on devrait pouvoir en observer les effets à un niveau interpersonnel (ex. de l'ancien, ou du notable sur le citoyen). Mais ce fait n'est-il pas conditionné par la société ? Selon l'individualisme méthodologique, les relations inégales résultent de choix stratégiques et les individus n'endossent plus passivement les rôles sociaux que la société détermine, sinon on retrouve la dimension du fait social de Durkheim comme contrainte extérieure.

L'obéissance est un pilier de la société, car sa stabilité requiert un système d'autorité. Stanley Milgram (1933), spécialiste de psychologie sociale s'intéresse au rapport des individus à l'autorité. Il tente de comprendre comment, durant l'Allemagne Nazie, des milliers d'individus se sont-ils transformés en bourreaux de millions d'autres « *avec un souci de rendement comparable à celui d'une usine de pièces détachées* ». L'intérêt de ses recherches réside dans le lien qu'il établit entre le macrosocial et le microsocal (social et psychologique). Il fait donc une expérience scientifique basée sur 3 hypothèses :

- Il y a chez tout individu une propension à se soumettre à l'autorité
- La soumission a pour effet de dissoudre la responsabilité individuelle : le sujet d'en remet à autrui
- Cela peut conduire alors à des actes aberrants, atroces

Voici sa démarche :

- Recrutement par petites annonces : collaboration a des expériences sur l'apprentissage et la mémoire (neutralité morale) en contrepartie d'argent.
 - L'organisateur fait entrer 2 personnes et tire au sort leur rôle, un moniteur qui pose les questions et applique les sanctions, l'élève répond aux questions portant sur des associations de mots. Une réponse fausse est déclenchée par une décharge électrique.
 - On lui fait croire qu'il s'agit d'étudier les effets de la punition sur la mémoire.
 - Le moniteur dispose de 30 manettes qui font des décharges d'ordre croissant de 15 volts (de 15 à 450, « attention choc dangereux » est précisé). L'élève est joué par un acteur qui simule les décharges. Combien de temps vont-ils obéir à l'autorité légitime ?
- ➔ Aucun sujet n'a refusé de se livrer aux punitions
- ➔ Plus du tiers des sujets sont allés jusqu'à l'obéissance totale. Comment l'expliquer ?

La hiérarchie :

- *« Comment un individu honnête et bienveillant par nature, peut-il faire preuve d'une telle cruauté envers un inconnu ? Il y est amené parce que sa conscience, qui contrôle d'ordinaire ses pulsions agressives, est systématiquement mise en veilleuse quand il entre dans une structure hiérarchique ».* Milgram parle de *l'état agentique* : *« Un individu est en état agentique quand, dans une situation sociale donnée, il se définit de façon telle qu'il accepte le contrôle total d'une personne possédant un statut plus élevé. (...), il ne s'estime plus responsable de ses actes. Il voit en lui un simple instrument destiné à exécuter les volontés d'autrui ».* (Noter également l'importance de la distance entre le moniteur et l'élève, plus ils sont proches, plus le moniteur est réticent à le sanctionner)

La famille et les autres institutions :

- Quand un père dit à son enfant : « Ne frappe pas un plus petit que toi ! », ils lui donnent en réalité deux impératifs : de ne pas frapper les petits, d'obéir à ses parents. Les autres institutions fonctionnent de la même manière. Au contraire des sociétés primitives où le représentant de l'autorité était connu de tous, l'homme des sociétés moderne se soumet à des autorités de plus en plus impersonnelles.

Les conditions de l'interaction :

- Les expériences se déroulaient à l'université de Yale, les blouses blanches, le sujet participe de son plein gré. Devant les douleurs de l'élève, le moniteur tente de trouver des justifications, il manque d'effort, de concentration... Enfin dans les sociétés modernes, où la division sociale du travail est extrêmement approfondie, les actes individuels sont fragmentés, ils ne prennent en charge qu'une portion de l'activité, et ne sont pas confrontés aux conséquences finales de leur acte, ils peuvent donc nier toute responsabilité personnelle directe.

3) Le pouvoir comme fait politique

a) Les dimensions politiques du pouvoir

Selon Raymond Aron, la définition du politique a deux sens : un sens limitatif (le gouvernement de la cité, son pouvoir) et un sens englobant (mode de coopération des individus à l'intérieur de la collectivité). Le pouvoir, tout en étant disséminé dans l'ensemble des relations sociales, observable tant à l'intérieur d'un groupe primaire comme la famille que d'un groupe secondaire comme l'entreprise, est aussi un fait politique. Il faut donc conférer un primat à la politique, en ce que tous les relations sociales sont organisées par une certaine forme de pouvoir et d'autorité. Ce

n'est pas un primat causal, la politique ne détermine pas les relations, c'est un primat méthodologique justifié par l'étendue du point de vue politique. Lorsque les philosophes du passé s'interrogeait sur la politique, ils étaient convaincus que l'organisation de l'autorité se confondait avec l'essence de la société (sinon chaos et désordre, et la nature de l'autorité est caractéristiques des formes de relations sociales.

b) Le pouvoir comme institution sociale

L'anthropologue Pierre Clastres va contre la thèse qui soutient qu'aucune société ne pourrait se passer d'un pouvoir politique disposant de la force de contraindre : « *On ne peut répartir les sociétés en deux groupes : sociétés à pouvoir et sociétés sans pouvoir. Nous estimons au contraire que le pouvoir politique est universel, immanent au social (...), mais qu'il se réalise en deux mode principaux : pouvoir coercitif et non coercitif* ». Selon lui, reprenant là les thèses de Marshall Sahlins, dans la mesure où les sociétés primitives sont les premières sociétés d'abondance, l'apparition de l'Etat ne répond à aucune nécessité matérielle ou fonctionnelle. On trouve des chefs dans les sociétés primitives mais ils n'ont aucun pouvoir, mais seulement une autorité associée à leur fonction, il est courageux, bon chasseur (...) il sert la société mais ne se sert pas d'elle. Le pouvoir n'a pas à s'incarner dans un homme ou une institution, il est entièrement présent dans les mœurs. Il rejoint finalement la thèse d'Evans-Pritchard selon laquelle les sociétés primitives connaissent une « *anarchie ordonnée* » (défense du territoire, protection vis-à-vis de l'extérieur...)

Dans les sociétés modernes, la division du travail, la rationalisation des activités ont conduit à une centralisation et concentration du pouvoir dans l'Etat. Il est la forme institutionnalisée du pouvoir (devoir d'obéissance, pouvoir d'imposer). Selon Weber, l'Etat est « *une entreprise politique de caractère institutionnel dont la direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime* ». Il exerce pour lui un pouvoir rationnel-légal.

II) Sociologie de l'Etat

1) Sociologie historique de l'Etat

a) La sociogenèse de l'Etat : la thèse de Norbert Elias

Dans *La dynamique de l'occident* (1939), Norbert Elias montre comment l'Etat moderne a émergé en occident à partir des structures sociales, politiques et culturelles du Moyen-Age. Au 12^{ème}, la souveraineté est fragmentée en Europe entre une multitude de familles, la lutte concurrentielle qu'elles vont engager va conduire au 16^{ème} et 17^{ème} à l'institutionnalisation d'un pouvoir politique central unique, détenant un pouvoir fiscal et militaire. C'est une lutte pour la monopolisation dans ces deux domaines qui conduit, sans pour autant relevé d'un finalisme inéluctable, à la création de l'Etat moderne. Au départ le faible écart des moyens d'action permettaient à un nombre relativement important de seigneurs territoriaux de se mesurer avec leurs égaux, mais les guerres ont contribué à concentrer les territoires et richesses dans un nombre réduit de mains. C'est le processus qui a mené à l'Etat.

b) La sociologie historique de la forme étatique

Avant la razzia, le butin et le tribut finançaient les détenteurs de la force, c'est maintenant par la fiscalité que l'Etat se finance, et assure sécurité, défense et redistribution à la société. Selon Immanuel Wallerstein, la construction de l'Etat est liée avec le développement de l'économie. C'est du fait du capitalisme marchand que l'Etat doit maintenir en permanence une force militaire et une bureaucratie sur tout son territoire. Mais l'économie n'explique pas tout, les structures social jouent également leur rôle, en témoigne l'opposition entre la bourgeoisie et la noblesse, comme le souligne Bertrand Badie et Pierre Birnbaum dans *Sociologie de l'Etat* (1979), il montre aussi que « *le christianisme a joué, dans la construction et l'invention de l'Etat, un rôle majeur, qui n'a cessé de croître à mesure que la religion chrétienne a proclamé l'autonomie du pouvoir spirituel par rapport au pouvoir temporel et dessiné ainsi, en négatif, les contours d'un champ politique spécifique qui a été peu à peu conduit à élaborer lui-même sa propre formule de légitimité ainsi qu'un mode original et nouveau de fonctionnement* ».

2) L'analyse de l'Etat chez les précurseurs de la sociologie

a) Pouvoir et société démocratique dans l'analyse de Tocqueville

Tocqueville ne fait pas que glorifier les démocraties, il souligne en effet que les sociétés aristocratiques comportaient des corps intermédiaires qui, par leur pluralité, protégeaient les individus, en faisant obstacle à un pouvoir central fort. Les révolutionnaires s'attaquèrent à l'Eglise et aux corporations (décret d'Allarde et la loi le chapelier) et même à la famille en autorisant le divorce. Ces « *associations naturelles* » tissaient des liens entre les individus et créaient de la solidarité sociale. Les individus dans les sociétés modernes sont donc conduits par leur seul intérêt. Son pessimisme est réduit par son observation du système américain :

- La décentralisation fait obstacle à l'Etat central
- Les églises diffusent une morale commune
- La liberté d'association permet de restituer les corps intermédiaires
- La frontière Ouest a permis aux ambitions individuelles de trouver un emploi, une chance économique qui est un obstacle à une société figée de privilèges

b) Le pouvoir de l'Etat dans le système capitaliste : la critique de Marx

Alors que pour Tocqueville les dangers du pouvoir politique sont plus grands dans une société égalitaire et atomisée, pour Marx le danger provient des antagonismes de classes. Et au lieu de glorifier les corps intermédiaires, il pense que dans une société civile, l'individu subit les dominations de tout ordre, économique, religieux, culturel, social... « *En France, le pouvoir exécutif a la haute main sur une armée de fonctionnaires de plus d'un demi-million d'individus et tient par conséquent dans la dépendance la plus absolue et la plus constante une masse énorme d'intérêts et d'existences ; l'Etat enserme, contrôle, régleme, surveille et tient en tutelle la société civile, depuis les manifestations les plus générales de son existence jusqu'à ses mouvements les plus insignifiants, depuis la vie la plus générale jusqu'à la vie privée des individus* ». Or l'Etat est un élément de la superstructure, il est l'appareil de domination de la bourgeoisie, il peut être protectionniste, libre-échangiste ou interventionniste selon leur intérêt. Elle peut placer ses membres au gouvernement. Comment Marx interprète alors les changements dans les conditions sociales (loi sur le travail des enfants 1841, suffrage en 1848) ? On réclame au gouvernement de supprimer les deux extrêmes que sont le capital et le salariat mais d'en atténuer l'antagonisme pour plus d'harmonie, voici le caractère de la démocratie. « *Le droit au travail est au sens bourgeois, un contresens, un désir pieux, imparfait. Mais ce qui se trouve derrière lui, c'est le pouvoir sur le capital, derrière le pouvoir sur le capital, l'appropriation des moyens de production, leur remise à la classe ouvrière associée, c'est la suppression du salariat, du capital et de ses rapports d'échange* ».

3) La sociologie de l'Etat chez les fondateurs de la discipline

a) L'Etat dans la théorie sociologique de Durkheim

Selon Durkheim, au cours de la division du travail social, l'Etat se complexifie, car aux fonctions naguère dévolues à l'Etat (guerre, police, justice), il faut désormais ajouter l'éducation, la santé et les communications. Le droit se spécialise et se différencie, aucun domaine ne lui échappe. Pour lui, l'individualisme et la libre pensée ne date ni de nos jours, ni de 1789, ni de la réforme (...) c'est un phénomène qui ne commence nulle part mais qui se développe sans s'arrêter. La conscience commune ne disparaît pas mais elle consiste en de plus en plus en des manières de penser et de sentir très générales et très indéterminées, en découle une multiplicité de dissidences individuelles.

« *A mesure que toutes les autres croyances prennent un caractère de moins en moins religieux, l'individu devient l'objet d'une sorte de religion. Nous avons pour la dignité de la personne un culte* ». Durkheim parle ici de conscience collective, mais elle ne nous attache pas à la société mais à nous même donc elle ne crée pas de lien

social. L'Etat accompagne l'individu dans son émancipation des différentes tutelles. L'Etat doit donc selon lui administrer et organiser en vue de l'intérêt général. Cependant, il est conscient des excès possible d'un Etat seul qui domine une masse d'individus atomisés, c'est pourquoi *« une nation peut se maintenir que si, entre l'Etat et les particuliers, s'intercale toute une série de groupes secondaires qui soient assez proches des individus pour les attirer fortement dans leur sphère d'action et les entrainer ainsi dans le torrent général de la vie sociale »*. Enfin, la société s'impose à l'individu comme contrainte pour limiter ce que l'individu a d'instinctif et d'impulsif en lui : *« la liberté (nous entendons la liberté juste, celle que la société a le devoir de faire respecter) est elle-même le produit d'une réglementation. Je ne puis être libre que dans la mesure où autrui est empêché de mettre à profit la supériorité physique, économique ou autre dont il dispose pour asservir ma liberté, et seule, la règle sociale peut mettre obstacle à ces abus de pouvoir. On sait maintenant quelle réglementation compliquée est nécessaire pour assurer aux individus l'indépendance économique sans laquelle leur liberté n'est que nominale »*.

b) Autorité et types de domination chez Max Weber

Contrairement à Marx et Durkheim pour qui le phénomène politique est de second ordre, Weber lui reconnaît une logique propre. Sa sociologie porte sur la domination, c'est-à-dire *« la chance de trouver des personnes déterminables prêtes à obéir à un ordre de contenu déterminé »*. Elle a donc pour fondement sa légitimité. Certains obéissent par habitude, d'autres selon une rationalité en finalité... L'intérêt et le calcul, l'affectivité et la tradition sont nécessaires mais pas suffisantes. Il lui faut la légitimité.

Domination traditionnelle	Domination charismatique	Domination rationnelle légale
Caractère sacré des dispositions transmises	Révélation sur un individu, pouvoir magique, aura propre	Système de règles pour l'ensemble des membres du groupe
Respect et dignité en vertu de l'autorité des chefs	Essence révolutionnaire (capable de renverser les autres)	Pas égalitaire, mais se fonde sur l'égalité devant les règles
Légitimité qui provient non de la raison mais de la croyance en la force que lui procure son ancienneté.	Mais une « routinisation du charisme tend à le faire évoluer vers les deux autres, notamment quand l'individu meurt.	Les règles conditionnent davantage les relations sociales que les mœurs, les influences de la parenté, l'amitié, l'argent...

Pour lui, aucun de ces idéaux ne se présente à l'état pur historiquement, ils sont des précieux outils d'analyse historique, mais on ne doit pas *« croire que la réalité historique se laisse emprisonner dans le schéma conceptuel »*

Pour Weber, l'élément central du monde moderne n'est pas la démocratie, ni le capitalisme, c'est la rationalisation du gouvernement et de l'autorité qui centralise le pouvoir dans une abstraction croissante. La bureaucratie le caractérise, mode d'organisation totalement structuré par des règles sous contrainte d'efficacité, chaque individu a un rôle bien déterminé Ce processus est une puissante manifestation de la rationalisation qui se présente dans l'Etat, mais aussi les entreprises privées, l'école, l'hôpital, l'Eglise... Le risque est qu'elle s'arroge une partie du pouvoir pour son intérêt propre.

Weber s'intéresse aux effets du *désenchantement* sur l'action politique, le polythéisme des valeurs ne condamne-t-il pas le conflit de valeurs ? La science est un guide limité pour l'action politique, et selon lui, si *« divers ordres de valeurs s'affrontent dans le monde en une lutte inexpiable, j'ignore comment on pourrait s'y prendre pour trancher scientifiquement la question de la valeur de la culture française comparée à la culture allemande »*. Dès lors il distingue l'éthique de la conviction, illustré par le chrétien qui fait son devoir en ce qui concerne le résultat de

l'action il s'en remet à Dieu, tandis que l'éthique de la responsabilité (mais celle-ci repose également sur un choix axiologique) implique qu'on doit répondre des conséquences prévisibles de notre acte.

III) Pouvoir politique et démocratie

1) Les limites du pouvoir dans le cadre de l'Etat démocratique

a) Les limites institutionnelles

- La démocratie et le primat de la volonté du peuple

Plus de principes transcendants (Dieu, Histoire, Nation, Classe, Race). Le pouvoir est au peuple, il faut qu'il puisse exercer le pouvoir et en contrôler l'exercice. *« Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »* (Constitution du 4 octobre 1958)

- L'Etat de droit et la séparation des pouvoirs

Il s'agit de déterminer un droit supérieur à la loi, le conseil constitutionnel veille à cette conformité, et peut ordonner la censure à une décision votée par les représentants, cette modalité illustre la formule de Montesquieu *« le pouvoir arrête le pouvoir »*.

- Démocratie représentative et élections

Elections libres, suffrage universel, pluralité de candidats, importance de l'alternance.

- Partis politiques et liberté d'expression

Dans *Démocratie et totalitarisme*, Raymond Aron définit les partis comme *« des groupements volontaires, plus ou moins organisés, dont l'activité est plus ou moins permanente, qui prétendent, au nom d'une certaine conception de l'intérêt commun et de la société d'assumer, seuls ou en coalition, les fonctions de gouvernement »*. Ils ont un rôle de socialisation politique envers les citoyens et de mise en participation de ces derniers, et en cela ils ont une mission d'intégration.

- La conciliation de la liberté et de l'égalité

b) L'actualité du débat libertés formelles/libertés réelles

Même si elle subit parfois l'influence des milieux industriels et financiers, la presse occupe néanmoins une place importante, or à la fin du 20^{ème}, la baisse du nombre de lecteur, la concurrence des autres médias, et la présence d'intérêts économiques assombrissent ce secteur. Il est à craindre que l'excès d'information produise banalisation et indifférence.

Pour Aron, *« les libéralismes occidentaux reconnaissent dans la volonté du peuple un principe de légitimité et dans l'élection contestée, l'application de leur principe »*. Mais selon Marx, les règles énoncées par la démocratie restent abstraites et n'envahissent pas la vie sociale, et finalement, la liberté dépend des moyens de chacun. Tandis que Tocqueville voit dans les progrès de l'égalité politique et sociale l'origine d'une tendance égalitaire de plus forte.

Si les trente glorieuses et leur forte croissance économique ont montré que l'on pouvait envisager à la fois développement économique, extension des droits et libertés réels, cela ne veut pas dire que capitalisme et démocratie sont liés. Le capitalisme de l'entre-deux-guerres dépeint par Polanyi ne ressemble pas à celui des trente glorieuses. Une réaction de la démocratie face aux excès du capitalisme semble nécessaire (chômage, concurrence, précarité, délits financiers...). Robert Boyer se demande *« comment faire prévaloir un impératif de justice sociale si l'on ne mobilise pas les armes de la démocratie et de la régulation politique des excès qui se manifestent dans*

l'ordre économique ? ». Cette mobilisation est selon lui très improbable en raison de la fragmentation des identités, des styles de vie, qui fait que l'intermédiation politique soit devenue beaucoup plus difficile que par le passé.

Selon le politologue Philippe Braud « *les facteurs qui ont présidé à la naissance de la démocratie contemporaine ne sont pas nécessairement ceux qui, ensuite, ont permis sa consolidation, assuré son expansion* ». Ainsi, l'abstention croissante, les extrémismes, le discrédit des élus politiques ne sauraient être séparé des transformations économiques et sociales des deux dernières décennies. La démocratie a donc selon lui trois défis, la place de l'économie de marché par rapport aux décisions politiques, la mondialisation (décisions aux niveaux européens...), et la diversité ethnique, sociale et religieuse croissante (de plus en plus difficile de conserver la croyance en la légitimité du pouvoir).

2) Le pouvoir et les groupes sociaux ou les limites de la démocratie (llored précise que cette partie relève de l'idéologie !)

a) Le pouvoir politique confisqué par les groupes sociaux

Pour Bourdieu, les relations entre dominés et dominants qui structurent la société sont également présentes dans le champ politique. Dans *Question de politique*, il écrit que la division du travail politique traduit la division sociale du travail (moins tu participes politiquement, plus t'es dominé et pauvre). Avoir une opinion n'est donc pas donné à chacun. On nous fait croire que l'opinion politique individuelle est indépendante de toute condition sociale, or il faut être riche et cultivé pour accéder à l'opinion personnelle bien fondée c'est-à-dire l'explicitation adéquate des intérêts propres et à l'action politique véritable. Dès lors les individus qui n'ont pas les moyens « *produisent une opinion* » (effet d'imposition) ou endossent celles des autres (effet d'allodoxia). Le champ politique imposerait donc des catégories de perception et de division du monde social.

b) Le pouvoir politique confisqué par les partis et les professionnels de la politique

Ici on considère que les partis sont orientés en fonction de leurs intérêts propres. Dans *Economie et société*, Max Weber définit les partis comme des « *associations reposant sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leur chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances (...) de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels ou de réaliser les deux ensembles* ». Aujourd'hui la majorité des politiciens ont fait de la politique leur métier, donc certes il déclare vivre pour la politique mais doivent aussi vivre de la politique ! Les rétributions de la politique, les avantages matériels et symboliques sont également de puissants motifs. Dès le début du 20^{ème}, Roberto Michels a montré que parallèlement à une professionnalisation du politique, se déroule une généralisation des mécanismes électifs pour sélectionner les dirigeants politiques (activité de communication et mobilisation des électeurs). De plus, la professionnalisation freine le renouvellement du personnel politique, donc le principe démocratique qui ouvre le pouvoir à tous est bien éphémère. Il y a donc selon lui une tendance oligarchique de la démocratie qui reproduit une minorité au pouvoir.

c) Le pouvoir politique confisqué par la technocratie

Durkheim voyait dans la bureaucratie comme un corps de fonctionnaires incarnant la conscience collective qui impose une moralisation de la société dans un monde complexe déterminé par la division du travail. Weber fait de cette notion un concept, une forme d'organisation rationnelle et efficace qui tend à se développer non seulement au sein de l'Etat mais également dans le cadre des entreprises privées, associations (...). Cependant les technocrates sont évoqués à propos des techniciens des hautes sphères du pouvoir politique. Ces hauts fonctionnaires (venant tous de l'ENA, polytechnique ...) sont à la fois :

- A la tête des administrations (donc pouvoir de modification réglementaire et législative)
- Dans les cabinets ministérielles et présidentiels comme conseiller (donc leurs sont confiés des pouvoirs)
- A la tête des entreprises publiques

Or d'aucuns pensent que ces « grands commis de l'Etat » ne sont pas à même de diriger les politique de l'Etat, étant trop sûr de leur qualités intellectuelles, pourtant ils peuvent manquer d'expérience d'autant que leur savoir est théorique et non pratique. Au problème du technocrate se joint aujourd'hui celui de l'expert, comment être certain que celui-ci se tiendra à distance des enjeux liés à la décision. L'expert par sa décision participe à la légitimation de l'autorité politique qui l'a mandaté, tandis que cette dernière en recourant à l'expert conforte l'autorité de ses expertises. Sur la thèse qui établit une domination dans les hautes sphères de la société d'une élite qui se reproduit et qui travail pour leurs intérêts (Bourdieu) s'oppose Raymond Aron qui montre le fait même en son sein les intérêts divergent et mènent parfois à des conflits.

d) Le pouvoir politique confisqué par les groupes de pression

Les *pressure groups* essaient d'orienter les décisions politiques en vue de leurs intérêts, leur identité sociale peut être professionnelle, ethnolinguistique, religieuse (...). Des conflits peuvent émaner du fait que tous les membres du groupe de base ne se reconnaissent pas dans le groupe d'intérêt. On peut répertorier quatre modalités d'action :

- Les pressions externes indirectes (trouve son soutien dans l'opinion, peut peser en période d'élection)
- Les pressions externes directes (relation publique ou discrète, ex. du lobbyisme aux EU)
- La participation institutionnalisée aux processus décisionnels (les pouvoirs publics associent les groupes à leur décision ou leur prennent des informations)
- La gestion directe d'une mission de service public (survie de certaines formes de corporatisme qui ont trouvé une place dans les pouvoirs publics, ordre des médecins, d'avocats...)

Les décisions politiques aujourd'hui sont de plus en plus en lien avec les groupes d'intérêt, n'est-ce pas un danger pour la démocratie qui doit faire participer l'ensemble des citoyens...